

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District de London

130, avenue Dufferin, 4^e étage
London ON N6A 5R2
Téléphone : 800 663-3775

Rapport public

Date d'émission du rapport : 23 juillet 2025

Numéro d'inspection : 2025-1084-0005

Type d'inspection :

Plainte
Incident critique
Suivi

Titulaire de permis : Kindera Living Care Centres LP, par ses associés commandités Kindera Living Care Centres GP Inc. et Kindera Living Management Inc.

Foyer de soins de longue durée et ville : Berkshire Care Centre, Windsor

RÉSUMÉ D'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : du 15 au 17 et du 22 au 23 juillet 2025

L'inspection a eu lieu à l'extérieur aux dates suivantes : le 18 juillet 2025

L'inspection concernait :

- Demande n° 00149347 – Suivi n° 1 – Ordre de conformité (OC) n° 001 de l'inspection n° 2025-1084-0004 en vertu du paragraphe 123 (1) du Règl. de l'Ont. 246/22 concernant la gestion des médicaments. Date d'échéance de mise en conformité : le 10 juillet 2025.
- Demande n° 00149222 – Plainte portant sur des allégations d'exploitation financière.

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District de London

130, avenue Dufferin, 4^e étage
London ON N6A 5R2
Téléphone : 800 663-3775

- Demande n° 00152255 – Plainte portant sur des allégations de négligence et des préoccupations sur les soins de la peau et des plaies.
- Demande n° 00148730 [Incident critique (IC) n° 2541-000028-25], liée à une blessure d'origine inconnue.

Ordres de conformité délivrés antérieurement

L'inspection a établi la conformité aux ordres de conformité suivants délivrés antérieurement :

Ordre n° 001 de l'inspection n° 2025-1084-0004 en vertu du paragraphe 123 (1) du Règl. de l'Ont. 246/22.

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Prévention et gestion relatives aux soins de la peau et des plaies
Gestion des médicaments
Alimentation, nutrition et hydratation
Comportements réactifs
Prévention et gestion des chutes
Frais et comptes en fiducie des résidents

RÉSULTATS DE L'INSPECTION

Au cours de cette inspection, l'inspectrice ou l'inspecteur ou les inspectrices ou inspecteurs ont fait des observations pertinentes, examiné des dossiers et effectué des entretiens, le cas échéant. Aucun problème de conformité n'a été constaté.